

Année scolaire 2024/2025

TRANSPORT SCOLAIRE POUR LE COLLEGE Aimé Césaire D'EZANVILLE

Au départ de MOISSELLES et D'ATTAINVILLE

HORAIRES SPECIAUX POUR LA RENTREE SCOLAIRE

LUNDI 2 SEPTEMBRE

	Car N°1 <u>Rentrée des 5^{ème}</u> (9h00 à 11h00)	Car N°2 <u>Rentrée des 4^{ème}</u> (10H30 à 12h30)	Car N°3 <u>Rentrée des 3^{ème}</u> (13H30 à 15h30)
Attainville Arrêt 9518 :	8h25	9h55	12h55
Attainville Mairie	8h30	10h00	13h00
Moisselles CHS (Hôpital)	8h32	10H02	13h02
Moisselles Eglise	8h35	10h05	13h05
Collège	8h45	10h15	13h15

Retour : Un car à 11h45 retour des 5^{ème} / Un car à 12h45 retour des 4^{ème} / Un car à 15h45 retour des 3^{ème}
Départ du collège d'Ezanville desservant tous les arrêts de Moisselles et d'Attainville.

MARDI 3 SEPTEMBRE

	Car N°1 <u>Rentrée des 6^{ème}</u> (9H00 à 16H00)
Attainville Arrêt 9518 :	8h25
Attainville Mairie	8h30
Moisselles CHS (Hôpital)	8h32
Moisselles Eglise	8h35
Collège	8h45

Retour : Un car à 16h15 retour des 6^{ème}

Départ du collège d'Ezanville desservant tous les arrêts de Moisselles et d'Attainville.

HORAIRES DES CARS à PARTIR du MERCREDI 4 SEPTEMBRE

Les horaires restent les mêmes que l'année dernière.

Rappel : Pour les retours si votre enfant n'a pas de place dans le car il DOIT ENTRER A NOUVEAU DANS LE COLLEGE -

NE PAS RESTER DEBOUT ou ASSIS DANS L'ALLEE CENTRALE DU CAR.

RAPPEL : LE PORT DE LA CEINTURE DE SECURITE EST OBLIGATOIRE

TOUS LES JOURS	Car N°1 et N°2	Car N°3 et N°4
Attainville Arrêt 9518 :	7h55	8h55
Attainville Mairie	8h00	9h00
Moisselles CHS	8H02	9H02
Moisselles Eglise	8h05	9h05
Collège	8h15	9h15

Heures de retour :

Les enfants doivent rejoindre le car dès la fin des cours.

	16h15	17h15
Lundi	2 Cars	2 Cars
Mardi	2 Cars	2 Cars
Jeudi	2 Cars	2 Cars
Vendredi	2 Cars	2 Cars

	11h40	12h40
Mercredi	1Car	2 Cars

En vous souhaitant une bonne rentrée.

Pour toute information ou problème vous devez envoyer un mail avec le nom, le prénom et la classe de l'élève à l'adresse :

sitsam.attainvillemoisselles@gmail.com (réponse rapide)

PS : N'oubliez pas de vous rendre en Mairie d'Attainville ou de Moisselles aux jours et heures de permanence des cars Lacroix pour faire la demande de carte « SCOL'R » de transport (présentation obligatoire dès le 1^{er} Octobre).

En septembre présentez votre carnet de correspondance au chauffeur ou votre carte dès que vous l'aurez.

M. Citerne Yves, Maire d'Attainville, Président du SITSAM le 22/06/2024